





BOYCOTT COMITE TECHNIQUE DES BOUCHES DU RHONE DU 09/02/2017

Le 22 juillet 2016, un relevé de conclusion était signé entre le ministère de la justice et l'intersyndicale insertion probation, document contresigné par le Président de la République. Apparemment, ces engagements ne suffiraient pas puisque malgré ces signataires, les promesses d'ouverture de négociations statutaires et le règlement de la retraite des ASS sont sans concrétisation réelle à ce jour.

Afin d'exprimer le mécontentement de la filière quant à cette situation inacceptable, nous, représentants des organisations syndicales au Comité Technique du SPIP des Bouches-du-Rhône décidons aujourd'hui de boycotter le CT.

Il est plus que temps que la DAP, le Ministère de la Justice, la DGAFP, Matignon et L'Elysée respectent leurs engagements et passent ENFIN des engagements aux actes.

La concrétisation du relevé doit être LA priorité de l'ensemble de la filière !!

Au-delà de ce boycott symbolique, nous appelons l'ensemble des personnels du département à se réunir en assemblées générales de service et à envisager des initiatives locales, des rassemblements ... pour démontrer que les agents n'en resteront pas là.

Le 8 février 2017 Les représentants du CT 13